



Avantages offerts aux vétérans avant et après la Nouvelle Charte des anciens combattants

La Nouvelle Charte des anciens combattants repose sur une approche plus complète pour aider nos hommes et nos femmes qui sont blessés dans le cadre de leur service.

	Services 19 Système de pensions	Services 30 Nouvelle Charte des anciens combattants
Soutien financier	Benefits	
	Indemnité d'invalidité	✓
	Pension d'invalidité	✓
	Allocation pour perte de revenus	✓
	Allocation d'incapacité exceptionnelle	✓
	Allocation pour soins	✓
Réadaptation pour vétérans blessés	Allocation de traitement	✓
	Allocation pour déficience permanente (ADP)	✓
	Supplément à l'ADP	✓
	Allocation d'ancien combattant	✓
	Soutien du revenu des Forces canadiennes	✓
	Prestation de retraite supplémentaire	✓
Services de santé mentale	Gestion de cas	✓
	Réadaptation médicale	✓
	Réadaptation psychosociale	✓
	Réadaptation professionnelle	✓
	Cliniques pour traumatismes de stress opérationnel (TSO)	✓
	Soutien par les pairs	✓
Soins de santé	Ligne d'aide 24/7	✓
	Services de pastorale	✓
	Avantages médicaux pour blessures/maladies	✓
	Programme pour l'autonomie des anciens combattants	✓
	Soins de longue durée	✓
	Accès à l'assurance-maladie collective	✓
Services de transition de carrière	Orientation et formation professionnelles	✓
	Formation et soutien pour la recherche d'emploi	✓
	Soutien par les pairs	✓
	Accès aux cliniques pour TSO	✓
	Pension de survivant	✓
	Programme pour l'autonomie des anciens combattants	✓
Soutien pour les familles	Aide professionnelle	✓
	Prestation de décès	✓
	Avantages financiers mensuels	✓
	Prestation de retraite	✓
	Bourses d'études pour les enfants	✓
	Accès à l'assurance-maladie collective	✓

